

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de la transformation et de la  
fonction publiques

---

## **Décision du 25 juin 2024 portant désignation du référent déontologue de la direction générale de l'administration et de la fonction publique**

NOR : TFPF2415819S

### **La directrice générale de l'administration et de la fonction publique,**

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L. 124-2 ;

Vu le décret n° 2017-519 du 10 avril 2017 relatif au référent déontologue dans la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 21 janvier 2019 modifié portant application dans les ministères économiques et financiers du décret n° 2017-519 du 10 avril 2017 relatif au référent déontologue dans la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 24 novembre 2022 portant organisation de la direction générale de l'administration et de la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 23 mai 2024 portant nomination de Mme Hélène Martin,

### **Décide :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Mme Hélène Martin, sous-directrice de la synthèse statutaire, des politiques territoriales et des partenariats est désignée référente déontologue de la direction générale de l'administration et de la fonction publique.

#### **Article 2**

La présente décision sera publiée au bulletin officiel de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 25 juin 2024.

La directrice générale de l'administration  
et de la fonction publique,

N. Colin